

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 17 avril 2024

.....

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 avril à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 10 avril 2024.

Étaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. THUILLIER, M. LAJOINIE, Mme BARCELO, M. BACHELIER, M. PERRIN, Mme DANTON-GALLOT, Mme BLED, Mme CHARPENTIER, Mme LEMAIRE, Mme BASSELIER, M. ADNOT, Mme GUERITTE, M. ODUNCU et Mme BERNARD.

Étaient absents et excusés : M. GERLOT, M. MILLOT, Mme DE SOUSA, M. MONTIER, M. LOUIS, M. QUINCHE, M. DE ALMEIDA, Mme PICOT et M. LÉGLANTIER. M. GERLOT et M. MILLOT ayant respectivement donné pouvoir à Mme GUERITTE et Mme CABARTIER.

Mme Karine CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

objet : Installation d'un garde-corps en haut du clocher de l'église Saint-Denis – Demande de soutien Leader

SV/N° 2024 - 04 – 01

En exercice : 27
Présents : 18
Pouvoirs : 2
Pour : 20
Contre :
Abstentions :

M. Patrice Lajoinie, Conseiller Municipal, expose que l'un des édifices les plus remarquables du riche patrimoine sézannais est l'église St-Denis, qui attire chaque année de très nombreux touristes.

Beaucoup d'entre eux regrettent de ne pas accéder en haut du clocher, à 42 m de hauteur, et après une montée de 206 marches.

Aussi, la Ville a décidé d'aménager la plate-forme sommitale pour pouvoir accueillir du public, et a confié l'étude de faisabilité à un architecte du patrimoine.

Cette plate-forme permettra ainsi aux touristes qui le souhaitent de profiter d'un point de vue imprenable sur Sézanne et ses alentours, et ajoutera un élément d'attractivité touristique supplémentaire à notre Petite Cité de Caractère®.

Les visites se feront exclusivement sur réservation, et en présence d'une des conseillères en séjour de l'Office de tourisme de Sézanne et sa région. En contrepartie, c'est l'Office de tourisme qui encaissera les recettes générées par ces visites (une convention, qui sera soumise dans les prochaines semaines à l'approbation du Conseil Municipal, précisera les termes de ce partenariat entre la Ville et l'Office de tourisme).

Les travaux consistent en l'installation d'une passerelle, dont le périmètre sera un peu inférieur à celui de la plate-forme du clocher, et dotée de garde-corps d'1,10 m de haut, afin d'assurer la totale sécurité des visiteurs et visiteuses.

Ces garde-corps seront fabriqués en inox, afin d'allier solidité et durabilité, et de proposer ainsi une structure ne risquant pas d'abîmer la plate-forme du clocher. Ils seront par ailleurs rétractables afin de conserver l'esthétique de l'édifice en dehors des heures de visite.

L'entreprise retenue assurera l'étude technique préalable, la fabrication et l'installation du dispositif, et l'agrément par un organisme certifié.

Cette opération serait susceptible de bénéficier d'un soutien dans le cadre du programme LEADER 2014/2023 du Pays de Brie et Champagne, à hauteur maximale de 64 % du montant HT.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Nature	Montant HT	Origine	Montant
Étude de faisabilité	800 €	LEADER (FEADER) [64 %]	28 032 €
Étude technique préalable, fabrication, installation, et agrément par un organisme certifié	43 000 €	Autofinancement Ville de Sézanne [36 %]	15 768 €
TOTAL DÉPENSES	43 800 €	TOTAL RECETTES	43 800 €

Après examen en réunion privée des commissions, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Article 1 - approuve le projet et le plan de financement présentés ci-dessus

Article 2 - s'engage à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions réellement obtenues

Article 3 - sollicite une subvention au titre du programme LEADER 2014/2023

Article 4 - autorise le Maire à signer tout acte se rapportant à cette demande

Pour extrait certifié conforme.

Signé :
Le Maire,
Sacha HEWAK